

Association Narbonnaise pour les Actions d'Adaptation

CMPP / CAMSP

56, rue de Saint-Salvayre - 11000 Narbonne

Tél : 04.68.65.00.00.



Coordonnées GPS

Latitude : 43.185612 Longitude : 2.98368897

Actualité

Règlementaire et Juridique

« Comment faire face aux familles procédurières et quelles sont les solutions à envisager ? »

Par Maître AURIOL, Avocat spécialisé en droit social.



Famille

Institution

Judi 21 Novembre 2019 de 09h00 à 17h00

Au CMPP de Narbonne (56, rue St Salvayre 11100 NARBONNE)

CONTEXTE :

La contractualisation de l'action sociale a désormais vingt ans. Aujourd'hui nous sommes passés d'une logique d'aide à une logique de prestation de service, ce qui a pour effet de rentrer dans une relation clients d'où la manifestation possible du mécontentement de ces derniers. Il y a désormais des contentieux de plus en plus vifs qui naissent dans le secteur social et médico-social.

OBJECTIFS :

- Prévenir les risques de contentieux et développer les outils en amont.
- Gérer la situation de crise au niveau du droit.
- Analyser judiciairement la prise de risque et choisir « le moindre mal ».

PROPOS INTRODUCTIFS :

Bref rappel général sur l'évolution des politiques sociales de la loi du 02/01/2002 au dispositif SERAFIN pour comprendre l'enjeu de la contractualisation et ses effets juridiques.

PARTIE I : LA RELATION CONTRACTUELLE ET SES EFFETS

- 1/Contrat de séjour, document individuel de prise en charge et règlement de fonctionnement sont les bases essentielles de référence pour prévenir les contentieux.
 - Analyse des contenus des différents supports.
 - Illustration au sein de cas pratiques.
- 2/Mise en oeuvre des outils de prévention.
 - Systématisation de la désignation de la personne de confiance.
 - Affichage de la personne qualifiée.
 - Retranscription fidèle d'évènements indésirables graves.
Autant d'outils qui permettent bien entendu de prévenir les risques.

PARTIE II : LA PHASE CONTENTIEUSE

- 1/Les contentieux pour refus d'admission.
 - Analyse des textes en vigueur selon le type d'établissement.
 - Décisions de jurisprudences applicables au cas d'espèce.
 - Conduite à tenir lors de refus d'admission notamment dans le secteur du handicap.
- 2/Les Contentieux d'exécution du contrat.
 - Analyse des obligations des différentes parties.
 - Recherche et rédaction de techniques contractuelles visant à prévenir les risques.
 - Textes de référence et quelques solutions jurisprudentielles.
- 3/Les Contentieux de fin de contrat.
 - Quels risques pour quels enjeux ?
 - Savoir protéger un collectif par rapport à un individu.
 - Bien mesurer le risque de rupture de parcours et de cessation de contrat aux torts du bénéficiaire.

Tarif :

Membre : 220 €
Non membre : 250 €

Etablissement, association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Inscrit(s)

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Règlement membre : 220€ x personne(s) = €

Règlement non membre : 250€ x personne(s) = €

Contact inscription :

ARDESS Occitanie
Centre de Blannaves
551, route de la Royale
30100 Alès
Tél : 06.14.11.78.07.
Mail : ardess.contact@gmail.com

